

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 -09 - 11

Séance du 26 septembre 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 27

Représentés : 4

Absents excusés : 2

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, GIACALONE, LALESART, MANFREDI, PELOT-
PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI,
GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOULLARD,
ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES
DE LA CAF DU VAR**

**LOGICIEL DE GESTION
DES PRESENCES**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Stéphanie LEITE (procuration à
Madame Elisabeth LALESART), Olivia MOTUS-JAQUIER
(procuration à Madame Amandine CIDALE), Christine ORSINI
(procuration à Madame Sabine GIACALONE), Isabelle VIDAL
(procuration à Monsieur le Maire).

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Messieurs Jean-Luc BERNARD et Patrice
CATTAL

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20170926-DEL20170911-DE
Date de télétransmission : 27/09/2017
Date de réception préfecture : 27/09/2017

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Var afin d'équiper l'Espace Petite enfance d'un logiciel de gestion des présences.

L'acquisition d'un tel logiciel a été préconisée par la Caisse d'Allocations Familiales du Var lors du contrôle du 19 juin 2017 effectué par cet organisme au sein de la structure.

Ce logiciel permettra la gestion des présences/absences des enfants, la facturation et l'édition des différents états demandés par la Caisse d'Allocations Familiales. La base du logiciel étant commune avec celle du bureau des écoles, les démarches d'inscription seront facilitées pour les familles saint-cyriennes.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de solliciter dès à présent le concours financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Var, d'un montant de **3 190.00 €**, pour permettre à l'Espace Petite Enfance de s'équiper d'un logiciel de gestion des présences,

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de solliciter dès à présent le concours financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Var à hauteur de **3 190.00 €** pour permettre à l'Espace Petite Enfance de s'équiper d'un logiciel de gestion des présences,

Autorise le Maire à engager les démarches correspondantes et à signer tout document y afférent,

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY